

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-032

SEANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024

Le jeudi 15 février 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

| | |
|--|-----------------|
| Nombre de Conseillers en exercice : 29 | Votes Pour : 24 |
| Nombre de Membres présents : 18 | Vote Contre : 0 |
| Pouvoirs : 6 | Abstention : 0 |
| | Non votant : 0 |

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Daniel DAMMERY pouvoir à Chantal BOISNIER, Sophie LAGREE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Jean-François DAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Anne LUMEAU, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MAUCORT

Convention de mandat entre la ville de Chinon et le Centre Dramatique National de Tours - Théâtre Olympia

L'objet de la convention est de déterminer les conditions dans lesquelles le Centre Dramatique National (CDN) de Tours – Théâtre Olympia confie à la Ville de Chinon la vente de billets de spectacles.

La Ville de Chinon met en place deux à trois fois par an des « bus-spectacle » pour ses usagers à destination des grandes salles de spectacle des agglomérations voisines.

Cette opération permet de proposer aux usagers de Chinon de participer à des spectacles variés et de qualité (théâtre, danse, opéra ...), de réduire les coûts de transports ainsi que l'impact environnemental, de bénéficier d'un tarif de groupe et de créer du lien social entre les spectateurs.

Pour son prochain « bus-spectacle », la Ville de Chinon propose un bus de 22 places à destination du Centre dramatique national de Tours – Théâtre Olympia le jeudi 11 avril 2024 à 19h pour assister à la pièce de théâtre : « Le rouge et le noir ».

La Ville de Chinon vendra les billets de spectacle au tarif groupe de 19 € et 8 € pour les moins de 30 ans, étudiants et demandeurs d'emploi, aux usagers du « bus-spectacle », pour le compte du Centre Dramatique National de Tours – Théâtre Olympia. La recette de cette billetterie sera reversée via un mandat administratif, sur présentation d'une facture.

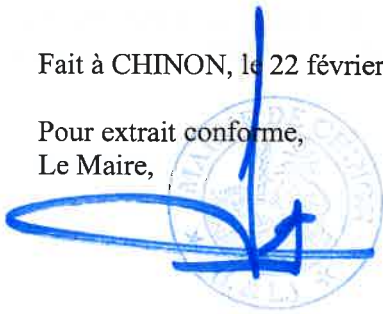
En outre, chaque usager participera aux frais de transport à hauteur de 6 € au profit de la Ville de Chinon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou Monsieur DUCHESNE, adjoint délégué à la culture, à signer la convention entre la ville de Chinon et le Centre Dramatique National de Tours – Théâtre Olympia ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Fait à CHINON, le 22 février 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/02/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.